

Semen cecidit du Propre, les psaumes 92 et 99 du Psautier *ad Laudes I*, 118¹ et 118².

Le Symbole de saint Athanase ne se dit pas en dehors des Dimanches *post Epiphaniam* et *post Pentecosten* (Rubriques, Tit. VII, n° 3.)

— *Regi sæculorum.* — *Christe, Fili Dei vivi.* — *Preces dominicales* et la suite, avec pour *Lectio brevis finale*: *Dominus autem* de l'Ordinaire.

A TIERCE, SEXTE ET NONE. Antienne, Capitule, Oraison du Propre du Temps, les psaumes du Psautier dominical.

A VÊPRES. Antiennes et Psaumes du Psautier dominical, Capitule, Hymne *Lucis Creator optime*, verset *dirigatur*, antienne *Vobis datum est* du Propre du Temps. Mémoire du suivant.

A COMPLIES. Tout du Psautier dominical (sans *Preces* à cause de la Commémoration d'un Double).

Office double

Lundi, 12 février. Les sept saints Fondateurs de l'Ordre des Servites. Double.

L'Office est *mixte* ou *festivo-férial*, c'est-à-dire qu'il emprunte une de ses parties au propre des Saints et l'autre à la férie.

A MATINES. Invitatoire et hymne du Propre, antiennes et psaumes de la férie; leçons du 1^{er} Nocturne de l'Ecriture en cours, répons du commun; leçons et répons des 2^e et 3^e nocturnes, du Propre ou du Commun, selon que l'indique le bréviaire.

A LAUDES. Antiennes et psaumes de la férie, le reste du Propre.

A PRIME. Tout de la férie, *Lectio brevis* du commun.

A TIERCE, SEXTE ET NONE. Tout de la férie, Capitule, etc., du Propre.

A VÊPRES. Tout de l'office (*suiv.*) votif de la Passion avec mémoire des précédents.

A COMPLIES. Tout du Psautier dominical.

Office double majeur

Mardi 13 février. — Commémoration de la Passion de N.-S. J.-C. Double majeur.